

Projet d'élaboration du SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

Bilan des ateliers participatifs

« Habitat – Mobilités » - 21 et 24 octobre 2019

« Economie – Environnement » - 13 et 14 novembre 2019

Contexte :

Par délibération du 9 juillet 2018, les élus du Conseil syndical ont prescrit l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Il s'agit de construire le projet du territoire à l'échéance 2040, dans une vision cohérente d'ensemble, autour des questions d'habitat, de développement économique, d'environnement, de mobilités...

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire du bassin d'Arcachon et du val de l'Eyre à l'horizon 2040, des réunions publiques ont été organisées fin septembre afin de présenter les dynamiques du territoire. Ces rencontres ont également permis de lancer la concertation autour des enjeux du territoire avec deux séries d'ateliers organisées en octobre et novembre autour de la rédaction et la co-construction des enjeux du territoire (PADD).

Calendrier :

« Démographie, habitat et équipements » & « Mobilités et transports »

- 21 octobre à la salle des fêtes de Gujan-Mestras ;
- 24 octobre à la salle des fêtes de Mios.

« Environnement et risques » & « Economie »

- 13 novembre à la salle du Val de l'Eyre du Barpp ;
- 14 novembre au Centre d'animation de Lanton.

Méthodologie :

Il a été prévu deux séries de deux ateliers d'une durée de 1h30 chacun. Ainsi, plusieurs thématiques ont été envisagées au cours des différents temps d'échanges. **Ces ateliers étaient destinés en priorité aux acteurs du territoire** (représentants de la société civile, représentants des associations, habitants, etc.) ce qui permettait de leur réserver une place de choix dans la démarche de concertation. **L'objectif de ces ateliers était de préciser les enjeux** qui ont été présentés lors des réunions publiques. Les participants ont été amenés à reformuler les enjeux pré-identifiés, à proposer des enjeux nouveaux, et des sous enjeux plus précis. Une fois ce travail réalisé, ils se sont livrés à **un exercice de hiérarchisation** afin de prioriser l'ensemble de ces enjeux.

Étant donné les vastes thématiques que recouvre le sujet du PADD, et afin de permettre à tous de traiter les différents sujets, il a été décidé de scinder par thématiques les deux formats

envisagés. Cela a permis aux participants de mieux approfondir les enjeux associés pour chacune des thématiques, à savoir :

- Démographie, habitat et équipements ;
- Environnement et risques ;
- Économie et commerce ;
- Mobilités et transports.

Afin de prévoir l'organisation la plus adaptée possible, les participations aux ateliers se sont faites sur inscription.

Déroulé de l'atelier :

- 10min : introduction de l'atelier et rappel du contexte (Sybarval) ;
- 05min : présentation des consignes de travail (Neorama) ;
- 60min : travail en tables rondes ;
- 05 min : hiérarchisation des enjeux par un système de vote gommette.

Focus sur l'organisation du travail en table ronde :

Chaque participant s'est vu remettre sur table quelques post-it, ainsi que 5 gommettes autocollantes. Les participants ont été alors divisés en deux groupes thématiques (par exemple table 1 : démographie, habitat et équipements, table 2 : environnement et risques).

Sur la base des enjeux présentés en réunion publique (qui ont été affichés en grand format), les participants ont été amenés à proposer :

- Reformulations d'enjeux pré-identifiés
- Autres enjeux en prendre en compte
- Sous enjeux à prendre en compte

Ce temps a été animé par un consultant Neorama. Pendant 25min, ce dernier a récupéré les post-it au fur et à mesure et les a positionnés sur le tableau des enjeux, en accord avec les participants.

A la fin des 25 minutes, les quatre groupes se sont vu présenter une autre thématique ou ont pu changer de table et ont été amenés à reproduire le même travail sur la seconde thématique (25min).

A la fin de la réflexion amenée sur les différentes thématiques, les participants ont été amenés à « voter » à l'aide des gommettes pour les enjeux qu'ils considèrent prioritaires (durée 05min).

Compte rendu :

« Démographie, habitat et équipements »		
Enjeux	Contribution	Votes
<p>1/ Préserver le caractère multipolaire du territoire pour limiter les déplacements contraints et favoriser une animation des centralités, via une irrigation équilibrée des commerces et des services et une bonne accessibilité de l'offre (gestion du stationnement, implantation dans les centralités...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Territorialiser les orientations selon des enjeux partagés (général) ; - Rapprocher les lieux de vie des lieux de travail ; - Éviter les déplacements contraints ; - Repenser nos centres pour donner envie d'y vivre, en sauvegardant le patrimoine, en créant et développant des lieux d'emploi, en aménageant des parcs végétaux, en facilitant les connexions avec les gares, les Transports en commun en site propre... ; - Préserver le caractère multipolaire du territoire : commerces spécialisés, santé, formation universitaire, services publics... ; - Organiser une répartition équilibrée entre emplois, habitat, commerces et services ; - Stopper le développement des grandes surfaces pour redynamiser les centres-villes ; - Définir la taille critique de la COBAN, de la COBAS et du Val de l'Eyre ; - Commerces de proximité et éviter les grandes zones commerciales induisant automatiquement des véhicules ; - Remplacer « le caractère » par « la cohérence » ; - Aménager les tissus urbains de façon à favoriser l'accès aux commodités quotidiennes (services, commerces, loisirs, santé) en proximité : recentrer le rayon de nos besoins pour limiter les déplacements, favoriser le local ; - Remplacer « préserver » par « réfléchir et développer » ; - Est-ce que développer des centres commerciaux comme Biganos ou La Teste c'est préserver un caractère « de centre-ville » et limiter les déplacements ? - Donner les moyens aux maires de choisir le type de commerces en centre-ville ; - Assurer un développement équilibré (et non polarisé) sur toutes les communes ; - Veiller au rééquilibrage des services/équipements sur le territoire du BARVAL ; - Cesser les grandes surfaces en périphérie. Favoriser les centres (préemption de commerces) ; 	<p>13</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Densifier les centres-villes pour créer des pôles attractifs (commerces, environnement), fermer la circulation. 	
<p>2/ Maintenir une offre élargie et complémentaire de services au sein du territoire, correspondant aux besoins en évolution des résidents et visiteurs : équipements de santé en lien avec le vieillissement de la population, équipements scolaires et services en lien avec l'accueil de familles, équipements de loisirs et sportifs à proximité des espaces touristiques...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élargir l'offre d'accueil d'enfants pour les parents à horaires atypiques (restauration, hôtellerie etc.) lors des week-end en saison estivale et scolaire ; - Lotissements isolés, loin des structures = pas de lotissement sans magasins de bouche, sans école, crèches proches, ce qui limiterait l'usage de la voiture ; - Créer des drives avec les commerçants de centre-ville ; - Nouvel enjeu : accès aux services de santé/soin : comment favoriser et faciliter l'installation et le maintien de professionnels de santé ? - Faire évoluer l'offre commerciale et services dans les centres-villes ; - Maintien du service public ; - Favoriser l'implantation de commerces et services dans les centres-villes ; - Subventionner des lieux de vie partagés et adaptés aux seniors dans les centres-villes. 	13
<p>3/ Proposer une offre de formations supérieures en lien avec les savoir-faire locaux pour une adéquation entre les compétences et les besoins des entreprises (lycée de la mer de Gujan-Mestras, futur lycée du Barp)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des filières de formation dans le bois ; - Mettre en place une formation spécialisée sur l'aménagement axée sur l'environnement pour le territoire du Val de l'Eyre. Exemple : BAC STAV (Science et Technologie de l'Agronomie et du Vivant) ; - Manque de filières au CFA, ce qui contraint beaucoup de postulants à être scolarisés à Bordeaux ; - Préserver les enseignements généraux. Enjeu : garder la culture diversifiée pour une meilleure approche de la vie ; - Centre d'apprentissage pour les métiers du bâtiment ; - Une fac sur le bassin ! 	5

<p>4/ Accompagner le déploiement de la fibre sur le territoire et développer une offre de services numériques associés à destination des résidents, entreprises et visiteurs (e-medecin, applications touristiques, plateforme de mise en réseau des acteurs...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des espaces de coworking avec le déploiement de la fibre ; - Cibler une offre numérique sur la santé (e-médecine). Exemple : santé connectée ; - Accélérer le déploiement de la fibre optique ; - Accélérer le déploiement de la fibre ; - Accompagner le développement de la fibre : indispensable et urgent. 	<p>4</p>
<p>5/ Anticiper et maîtriser la croissance démographique en développant une offre de logements et d'équipements adaptés aux besoins diversifiés des ménages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper la croissance démographique ou la limiter ; - Anticiper dans tous les domaines l'évolution des populations et des besoins. Il est inadmissible d'apprendre la réalisation du lycée/collège du Barp, de 2000 élèves sans anticipation des moyens d'accès et surtout des transports en commun ; - Il faut prioriser les logements des salariés permanents et temporaires ; - Optimiser les espaces disponibles ; - Logements spécifiques (jeunes, saisonniers, alternance...) ; - Rôle des communes dans la délivrance des permis de construire, agir en conséquence sur la structure de services publics ; - La croissance démographique n'est pas un postulat pour le territoire. Évaluer la capacité d'accueil au regard des enjeux environnementaux ; - Limiter la croissance démographique et l'afflux démographique externe ; - Réserver du foncier pour le logement et l'extension, ou du moins l'amélioration des plans de circulation et des aménagements sociaux : écoles... ; - Maîtriser la croissance démographique en fonction des capacités du territoire et maîtriser l'artificialisation des sols ; - Limiter la croissance démographique ; - Limiter la croissance démographique. Ne pas encourager le développement d'activités qui génèrent des flux de transports (camions...) ; 	<p>48</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'arrivée des populations ; - Ajouter « limiter » ; - C'est un problème et une thématique nationale. Enjeu : meilleure solidarité / humanisation / reconnaissance ; - Maîtriser voire freiner ou canaliser la croissance démographique au regard des capacités d'absorption du territoire (ressources naturelles...) ; - Les trames urbaines et les espaces naturels ne sont pas adaptés à la croissance démographique : assumer la maîtrise de la croissance démographique ; - Enjeu : freiner la démographie. 	
<p>6/ Limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, en mobilisant prioritairement et en optimisant les espaces déjà urbanisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer les divisions parcellaires ; - Conserver le végétal dans la densification = qualité urbaine ; - Diversifier les formes urbaines en lien avec les densités définies ; - Quels sont les niveaux d'artificialisation dans les communes ? - Donner le pouvoir au maire de s'opposer à un mauvais aménagement ; - Que chaque commune définisse un choix démographique sur 20 ans comme point de départ du SCOT ; - Permettre aux jeunes de vivre sur le bassin ; - Comment limiter la consommation d'espaces naturels, accueillir des familles et faire des centres-villes denses ? - Reverdir la ville, remplacer le béton par quelques arbres ; - Développer une qualité des espaces publics (arbres, sentiers) ; - Protection des forêts non industrielles autour des zones d'habitat ; - Prévention des inondations dues à l'artificialisation des sols et surcharge des réseaux ; - Stopper l'artificialisation des sols ; - Limiter la consommation d'espaces naturels à compléter par : densifier les cœurs de ville avec davantage d'éco-quartiers, avec des équipements partagés et bâti de qualité ; - Limiter la consommation des espaces naturels (pas de dent creuse) ; - Stopper la consommation d'espace et la croissance démographique ; - Libérer des espaces pour moins de densification et plus de bien-être ; 	<p>37</p>

- Préserver et mettre en valeur les paysages naturels et urbains ;
- Une nouvelle évaluation du risque submersion à l'horizon 2100 ;
- Protection des eaux du bassin et du littoral, protection de la faune et des arbres ;
- Arrêter la construction de lotissements pavillonnaires (économie d'espace) et zéro artificialisation nette du territoire = instruction du gouvernement de juillet 2019 ;
- Lutter contre l'étalement urbain ;
- Faire de petits immeubles pour limiter la consommation de l'espace ;
- Stopper la consommation d'espace pour intensifier les centralités urbaines et réduire les besoins de mobilités ;
- Respecter la loi Littoral, la loi ALUR, la loi SRU... ;
- Sauvegarder et remettre en état les continuités écologiques ;
- Densifier exclusivement sur les espaces bâtis et non sur les continuités écologiques intra-urbaines ;
- Stopper la consommation des espaces agricoles et forestiers ;
- Stopper la production d'habitat pavillonnaire déjà excédentaire au regard d'une offre équilibrée ;
- Densifier les centres-villes et les centre village ;
- Penser dans le zonage à garder de petites parcelles en zone A autour et dans les zones urbaines afin de permettre l'établissement de petites exploitations agricoles (pour AMAP par exemple) ;
- Remplacer « limiter » par « interdire » ;
- Objectif : utiliser les espaces. Enjeu : meilleure utilisation des espaces pour une meilleure condition de vie ;
- Limiter la consommation des espaces naturels et forestiers, cela va être difficile vu la croissance démographique actuelle (prévisions sur plusieurs années) ;
- Il est également important de conserver des espèces naturelles en zone urbaine ;
- Limiter la consommation, c'est préserver et inciter l'aspect agricole et forestier et le favoriser ;
- Limiter la consommation des espaces naturels tout en limitant la hauteur des espaces déjà urbanisés ;
- Densifier le tissu urbain existant avec maîtrise des divisions parcellaires ;
- Imposer une densité minimum pour chaque zone du PLU (densité de surface de plancher, hauteur minimale, emprise maximale).

<p>7/ Poursuivre la diversification à l'œuvre de l'offre de logements, notamment vers des logements de plus petite taille et des typologies différenciées (logements locatifs, en accession, sociaux...) afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux ménages de réaliser l'intégralité de leur parcours résidentiel sur le territoire - Répondre aux besoins de logements abordables notamment pour les jeunes ménages 	<ul style="list-style-type: none"> - Les territoires n'augmenteront pas : Limiter les augmentations de population, Limiter la consommation des espaces naturels, Logements saisonniers. - Créer des logements pour les saisonniers ; - Prévoir des solutions permettant de répondre à la demande de logements des travailleurs saisonniers ; - Développer une offre de logements pour tous (outil foncier, outil écologique) ; - Faire baisser les prix fonciers et immobiliers par une politique foncière active de référence ; - Faciliter l'installation des jeunes ; - Offrir une offre d'habitat participatif partagé ; - Manque de logements sociaux, surtout dans les grandes communes ; - Favoriser l'offre de logements pour les saisonniers ; - Créer une capacité d'hébergement des sans logements dans l'agglomération (jour et nuit) ; - Labelliser des éco-quartiers s'ils sont pensés avec des projets de vie collectifs ; - Possibilité d'accession à la propriété systématique après un délai défini (pour les jeunes familles) ; - Diversifier les offres de logement (différents types d'immeubles) ; - Équilibrer l'offre locative permanente et l'offre saisonnière (Airbnb) ; - Encadrer la hausse des loyers ; - Favoriser les mixités (sociale, culturelle, intergénérationnelle). Un habitat décent pour chacun ; - Veiller à l'égalité territoriale entre les 3 intercommunalités en matière d'accès au logement ; - Favoriser les logements pour les jeunes ; - Moratoire sur les besoins en logement des habitants du territoire ; - Favoriser le parcours résidentiel ; - Logements partagés ; - Arrêter de faire évoluer en marche de Perroquet Habitat privé et habitat social ; 	<p>26</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès au logement des jeunes ménages du territoire ; - Développer les logements de plus petite taille pour les coûts des logements soient abordables, est-ce la solution ? - Objectif : revenir à des habitats plus humains. Enjeux : problème de densification, générateur de conflits ; - Aider à débloquer les situations de logements inoccupés (héritage) ; - Favoriser l'accession à la propriété pour les enfants des résidents du Sybarval, avant d'accueillir les populations de la périphérie bordelaise ; - Assurer la mixité des logements pour tous et prendre en compte les enjeux du développement durable ; - Dédier des logements pour les apprentis, jeunes diplômés, jeunes actifs ; - Diversifier l'offre de logements en fonction du profil de la population ; - Maitriser le prix du foncier ; - Contrôler la qualité et l'habitabilité des logements tant sociaux que privés de type locatifs ; - Augmenter l'offre de logements aidés et diversifier l'offre (collectifs/individuels) par l'initiative communale ; - Imposer un pourcentage de logements sociaux (25% pour plus de 4, 40% pour plus de 15) ; - Renouvellement urbain = permettre un parcours résidentiel des familles en leur permettant d'agrandir l'existant. Donner des prescriptions de densité minimale ; - Création de lotissements (dans un contexte de terrains chers et petits) → imposer des taux de zones vertes partagées (intérêts d'agriculture urbaine + lien social + économie circulaire). 	
<p>8/ Adapter le parc le plus ancien aux besoins actuels des ménages (mise aux normes, lutte contre la précarité énergétique, confort...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation de l'existant, précarité énergétique ; - Solution innovante gaz dans e neuf = économies d'énergie ; - Former les artisans aux technologies de l'isolation et de la maîtrise des consommations (diminution des consommations d'énergie et d'eau) ; - Respecter la RT 2012 en couplant gaz et énergies renouvelables ; - Proposer une offre de logements à haute qualité environnementale et énergétique ; - Rendre le parc le plus ancien énergétiquement plus performant ; - Adapter et favoriser la rénovation du parc ancien ; 	13

	<ul style="list-style-type: none"> - Rénover le parc ancien et le mettre impérativement aux normes ; - Favoriser la transition énergétique (exemple : aide aux mises aux normes dans les logements anciens). 	
<p>9/ Autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résidences secondaires : que faire ? - Quelle croissance démographique ? - Excès de résidences secondaires ; - Réduire le taux de résidence secondaires → taxation ? - Nouvelles constructions - Ne pas faire du logement un frein à la mobilité professionnelle des jeunes trouvant un emploi sur le secteur ; - Conserver le patrimoine architectural, plus de promoteurs casseurs ; - Pourquoi ne pas créer plus de logements sociaux et inciter les jeunes ménages à investir sur le bassin (aide à la pierre) ; - Imposer une charte architecturale commune aux territoires et l'élargir à l'aménagement du végétal ; - Définir un cadre s'imposant aux constructions nouvelles respectant une harmonie paysagère et une certaine beauté basée sur le modèle de la maison traditionnelle des Landes de Gascogne ; - Obliger les maîtres d'ouvrage à se conformer à de nouvelles exigences en matière de construction à faible émission de carbone et une charte architecturale ; - Appliquer la loi paysage pour limiter les hauteurs sur le bassin ; - Maitriser le développement de l'économie résidentielle en soutenant des filières en adéquation aux ressources du territoire, économie de la forêt et de la mer ; - Intégrer les enjeux environnementaux et énergétiques dans les projets de construction (matériaux, énergie...) - Eco-quartier, diminuer production énergétique dans les nouvelles opérations - Actions sur les bailleurs sociaux - inciter à la réhabilitation : - Enjeu financier : coût du logement - Adaptation au changement climatique : adaptation aux ressources en eau 	

« Environnement & Risques »		
Enjeux	Contributions	Votes
<p>1/ Maitriser et organiser la croissance démographique afin de limiter ses impacts sur le système écologique du territoire et ainsi conserver ses qualités environnementales et paysagère exceptionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les transports partagés ou communs pour favoriser l'accès aux bus, aux gares.... Trouver un système visant à diminuer le transport personnel ; - Placer l'Humain au centre des préoccupations – proposer un lien direct de l'humain avec l'arbre ; - Gestion intelligente entre démographie et écologie – Optimisation et réorganisation de la croissance démographique. - Limiter l'offre de logements pour limiter l'afflux démographique ; - Limitation des hauteurs dans la densification des centres-villes et limiter les terrains à urbaniser zone UA → limite de la croissance démographique ; - Arrêter d'accorder des permis de construire à tout va en limitant le foncier bâti ; - Limiter l'étalement urbain ; - Limiter l'étalement et les hauteurs. Loi paysage, limiter les hauteurs sur tout le bassin (5 étages) ; - Maîtriser et organiser la croissance démographique. Adapter l'urbanisation afin de limiter cette croissance démographique ; - Maitriser et organiser la croissance démographique afin de limiter ses impacts environnementaux → maitrise foncière ; - Maitrise de la démographie et maitrise du foncier, tout en gardant de la mixité sociale des logements accessibles ; - Territorialiser l'évolution et l'accueil démographique ; - Maitrise de la démographie ; - Adapter l'accueil des populations à la biodiversité et sensibilité des territoires ; - Réguler l'apport de nouveaux habitants ; - Préempter des terrains pour la maîtrise du terrain et créer un Établissement Public Foncier Régional ; - Densification des centres-bourgs (H+2 logements locatifs sociaux prioritaires) ; - Faciliter les logements en résidence principale, contraindre les résidences secondaires et interdire les constructions dans les zones à risques ; 	22

	<ul style="list-style-type: none"> - 0 nouvelles urbanisations : figer les zones d’habitat, augmenter le logement social, mettre en avant les risques environnementaux ; - Densifier : logements à étage – R+2 ; - Développer le logement social → densification ; - Limiter la croissance démographique dans les « dents creuses » pas plus de R+1 : arrêter de faire de la publicité du BA à Paris ; - Limiter la croissance démographique ; - Conditionner le développement démographique au maintien de bonnes conditions (eau potable, eaux usées, circulation, pollution ...). - 	
<p>2/ En particulier, limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, en mobilisant prioritairement et en optimisant les espaces déjà urbanisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et sélectionner les zones naturelles à préserver impérativement. Densifier et dynamiser les centres-villes ; - Supprimer des nouvelles voies routières (ex : pourtour bassin) entraînant la déforestation et un appel à l’urbanisation ; - Remettre des agriculteurs de proximité (Bio) car ils gèrent l’espace et l’eau ; - Limiter la consommation des espaces naturels et agricoles et forestiers ; - Pérenniser les espaces naturels protégés dans le SCOT ; - Maîtrise de la densification des zones urbanisées contreproductives en termes d’imperméabilisation des sols et de déboisements, notamment au travers de la parcellisation ; - Maîtrise et préservation du couvert boisé. - Limiter la consommation des espaces naturels. Développer des jardins solidaires et fermes pédagogiques. Ne pas optimiser l’urbanisation ; - Éviter de trop limiter les consommations des espaces afin de ne pas entasser les populations. Stop à la densification à outrance ; - Conserver et protéger les espaces naturels agricoles et forestiers en réduisant l’impact humain ; - Stopper l’urbanisation et améliorer l’existant – Qualité paysagère des espaces urbains ; - Limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers -> plans de gestion environnementaux ; - Éviter l’étalement urbain en permettant la densification ; - Zéro artificialisation des sols ; 	<p>40</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Plus d'artificialisation des espaces naturels ; - Optimiser les espaces déjà urbanisés, tant en préservant des espaces végétalisés en milieu urbain (densification réfléchie et encadrée pour ne pas créer d'ilot sans biodiversité) ; - Arrêter l'extension des grandes surfaces commerciales, des zones artisanales, des lotissements pavillonnaires ; - Transports collectifs et circulations donc pour sortir du « tout voiture » → Éviter de manger des espaces naturels pour les routes ; - On est de plus en plus nombreux, alors doit-on étaler de l'habitat ou augmenter la hauteur, ou tolérer un mix des deux ? ; - Contrôle de l'abattage des arbres sur les parcelles à construire ; - Stopper la consommation des espaces naturels et fonciers ; - Stopper la consommation des espaces naturels agricoles et forestier : zéro artificialisation ; - Arrêter d'urbaniser sur les espaces naturels ; - Zéro artificialisation nette (stopper la consommation des espaces naturels) ; - Refuser une urbanisation débridée et galopante ; - Utiliser l'emprise des infrastructures existantes pour les nouvelles voies de circulation ; - Chemins forestiers à aménager ; - Obligation de replanter des arbres dans les lotissements (absorption des eaux de pluies). 	
<p>3/ Veiller à réduire les effets de ruissellement pour préserver la qualité de l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Transférer la collecte des eaux pluviales sur un collecteur entourant le bassin et assurer leur traitement (hydrocarbures). 0 rejet dans le bassin (infiltration) ; - Protéger les zones urbanisées de la submersion. Requalifier les ruisseaux pour les entretenir. Créer des bassins de rétention ; - Entretien des réseaux. Éviter de supprimer des surfaces absorbantes ; - Rédiger le 3 en poursuivant « et protéger » ; - Interdire l'usage de pesticides dans le périmètre des cours d'eau ; - Limiter l'imperméabilisation des sols et permettre l'infiltration dans les sols ; - Autre rédaction : Contrôler la qualité de l'eau « Fixer les effets » ... → Donner des valeurs sur la présentation de la qualité de l'eau, Enjeu est de fournir une eau de qualité à un coût accessible à tous. 	<p>23</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise formalisation de l'enjeu : Contrôle des sources de pollution pour préserver la qualité de l'eau ; - Ruissellement → permis de construire → devrait rétablir l'obligation de ne couper aucun arbre situé à plus de 4m d'une construction ; - Les ruissellements : le réseau des eaux pluviales à construire avec des filtres ; - Demander à ce que les particuliers arrêtent de bitumer à tout va. Et demander d'éviter le ruissellement ; - Réduire drastiquement toutes les pollutions pouvant affecter les eaux, du ruissellement jusqu'au milieu récepteur ; - Restaurer et entretenir les réseaux hydrauliques : fossés, noues... ; - Mieux prendre en compte l'eau dans l'aménagement (eau douce et eau salée, zones humides) ; Douches installées le long des plages surconsommation eau – rejet du Warf. 	
<p>4/ Viser la restauration des écosystèmes et des services qu'ils rendent aux activités et au bien-être des habitants et des touristes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'accès autour de zones définies pour laisser un système écologique pur (Accès limité à l'ONF, les pompiers etc.) ; - Préservation des biotopes : zones humides, flore, faune, zone de préservation à 5 ans au-delà de ces zones. Charte de l'arbre ; - Préserver impérativement le biotope, zones humides et surtout les forêts ; - Sanctuariser des zones inondables tampon qui ont vocation à être inondées en cas de crues ; - Créer des continuités écologiques pour faire des coupures d'urbanisation dans les quartiers. - Viser la restauration des écosystèmes et des services (ex. Hippocampes sont en train de disparaître) ; - Réserver le bassin aux véhicules bateaux à voiles. Arrêter les moteurs à gasoil ; - Réduire la pression sur la trame verte et bleue et remettre en état les continuités écologiques ; - Mise en valeur des aménités naturelles du territoire ; - Identifier les espaces à renaturer (cf. zéro artificialisation nette) ; - Limiter les activités de loisirs dites « de consommation » sur le bassin d'Arcachon ; - Végétaliser les immeubles de plus de deux étages ; - Végétalisation ou revégétalisation des espaces urbains (paysages, agrément, fixation du Co2) ; - Restauration des écosystèmes urbains (végétalisation des parkings, jardins partagés) ; 	<p>14</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la nature et ses évolutions ; - Pistes cyclables à entretenir – Trottoir ; - Restauration → avant préservation en particulier des zones humides pour services rendus ; - Préservation du plan d'eau par rapport au tourisme de masse ; - Planter des oyats pour la sauvegarde des dunes. Sensibiliser dès le niveau scolaire pour susciter au tri sélectif. 	
<p>5/ Organiser la fréquentation des différents paysages, en fonction de leur fragilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité interactive ; - Développer les transports collectifs ; - Organiser la fréquentation des paysages et des sites par la régulation des flux automobiles et des services de transports (Dune du Pilat, forêts). - Réduire toute forme de pression anthropique sur les espaces naturels, incluant les continuités écologiques les plus fines ; - Comment limiter et prendre en compte la pression grandissante du tourisme sur nos sites naturels (dune du Pilat, bassin) ; - Supprimer le parking du Pilat pour éviter fréquentation. Transports en commun ; - Trop d'évènements touristiques apporteurs de dégradation, exemple : marathon ; - Milieux naturels à la place de paysage ; - Fréquentation en priorité gérée en amont. 	3
<p>6/ Développer des actions pour la réduction des pollutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les déchets dans les déchèteries pour donner une seconde vie aux objets → Éviter le gaspillage ; - Développement plus moderne des déchèteries et des zones de dépôt pour être plus efficace dans la valorisation des déchets ; - S'épargner les risques industriels par l'amélioration du contrôle et du cadre législatif (exemple de Lubrisol sur nos cours d'eau ou le bassin) ; - Interdire les pesticides pour rendre le territoire exemplaire. - Le réseau des eaux usées et les rejets = prévoir un système autre que le wharf ; - Développer des actions pour la réduction des pollutions. Connaître et établir la liste des pollutions dans le bassin d'Arcachon ; 	31

	<ul style="list-style-type: none"> - Lister toutes les pollutions et voir comment on peut diminuer la pollution du bassin ; - Circulation : pour une circulation facile et écologique, un projet de tram-train à voie unique ; - Diminuer les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergies, l'usage du véhicule individuel ; - Comment éviter l'épandage de déchets sur le bassin ? ; - Comment limiter les pollutions apportées par l'entretien des golfs sur les nappes phréatiques ? ; - Comment réduire ou éviter le curage des ports ? ; - Limiter l'usage des véhicules individuels ; - Changer les pratiques agricoles polluantes sur le bassin versant ; - Hausse de la mobilité propre, hausse des transports communs électriques soit hausse de la mobilité douce ; - Pollution des eaux par les cultures et les gros élevages ; - Réduire les pollutions : eaux douces (HAP sur parking, pesticides agricoles) et eau de mer (bateaux à moteur) ; - Pollution, nettoyage des bateaux avec des produits polluants et anti-fooling / puissance des moteurs pour les usagers ; - Imaginer une réduction des pollutions par des petites actions et cesser la quête des grandes idées qui sauverait le monde ; - Lutter pour la réduction des pollutions ; - Demande d'une expertise scientifique sur les différents systèmes d'extraction, traitement et utilisation des boues de dragage des ports ; - Plus de peinture anti-fooling sur les bateaux → protéger les eaux et la biodiversité du Bassin ; - Bannir les crèmes solaires dans le bassin d'Arcachon (pollution eaux de mer et huîtres) ; - Pollution lumineuse en lien avec la préservation des écosystèmes (biodiversité nocturne) et les enjeux énergétiques ; - Réduction des pollutions amont les imperméabilisations ; 	
<p>7/ Reconquérir les paysages urbains et les espaces de transition, en</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des coupures interurbaines (zones vertes) ; - Obligation de conserver des coulées vertes dans les communes ; - Lors de reforestations, conforter les pare-feux par des plantations de feuilles sur x mètres ; 	<p>8</p>

<p>s'adaptant aux risques présents et à venir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ré-arborer les espaces urbains pour limiter les effets des canicules ; - La nature dans la ville et non la ville dans les espaces naturels ; - Vœux pieux à accoler au 9 ; - Travailler les paysages lors des densifications des parcelles. - Charte paysagère et architecturale à réfléchir en consultation démocratique locale en fonction des risques présents et futurs ; - Intégrer des exploitations agricoles de proximité (maraichage urbain) ; - Reconquérir et adapter les paysages urbains ; - Développer des espaces agricoles dans les espaces urbains pour l'autonomie alimentaire ; - Reconquérir les paysages urbains et les espaces de transition en s'adaptant aux risques présents et à venir en désartificialisant des surfaces minérales superflues ou non utilisées (ex : espaces urbains, friches, voies secondaires) ; - Valoriser les paysages urbains en respectant l'identité des territoires (Charte paysagère). Éviter la banalisation des espaces urbanisés ; - Charte paysagère ; - Protéger le patrimoine culturel ; - Valorisation des espèces locales (essences et production). 	
<p>8/ Protéger le réseau hydrographique omniprésent et structurant tout en garantissant l'accès à une eau en quantité et en qualité suffisante</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser sur le pays une gestion publique de l'eau ; - Gestion publique de l'eau pour une bonne maîtrise de sa distribution et de sa qualité ; - Réaliser des contrôles sur les arrondissements individuels réguliers – Aller vers la micro-station d'épuration personnelle ; - Donner le droit de puisage individuel—Autonomie de l'habitat ; - Ressource en eau (limitation de la consommation, traitement des eaux fluviales, usées, grises ...) – Bassin d'orage aménagé ; - Limiter le drainage des sols ; - Économiser la ressource en eau par la régulation de l'arrosage public ; - Risque de manque d'adaptation des réseaux d'assainissement à une trop forte croissance démographique ; - Peut-on veiller à la qualité de l'eau, sa consommation avec la marchandisation de sa gestion ? 	<p>12</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien des crastes et ruisseaux – propreté ; - Réseau hydrographique et qualité des eaux mannes ; - Protéger le réseau hydrographique. 	
<p>9/ Adapter l'urbanisation, protéger les habitants et les activités face aux risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévisions du GIEC / Montée des eaux / Incidences sur l'urbanisation ; - Considérer les cartes des risques de submersion ; - Adapter l'urbanisation—Protéger les habitats et les activités ; - Sous-enjeu d'interface urbain/forêt à aménager comme un pare-feu / agriculture ? ; - Densifier les Bourgs existants ; - Protéger les quartiers. - S'interroger sur les risques de submersions marines qui risquent d'être de plus en plus importants ; - Revoir le risque de submersion par rapport au GIEC de 2019 ; - Montée des eaux : quid des zones de moins de 5 mètres ? ; - Alignement – obligation de recul des nouvelles constructions par rapport au trait de côte ; - Redessiner les zones d'urbanisation en fonction des risques de submersion ; - Pourquoi les PPRIF prescrits en 2004 ont échoués (sauf 3) ? ; - Critères d'optimisation des densifications. Les maisons insalubres : soit à moderniser, soit à détruire ; - Lancer un programme d'études de nos infrastructures avant de lancer de nouvelles constructions ; - Risque de submersion par rapport aux dernières projections du GIEC ; - Intégrer les risques du changement climatique aux règles d'urbanisme (submersion, incendies, canicules) ; - Relocalisation face aux risques ; - Interdiction des constructions en sous-sol à moins de 1,5km du bassin ; - Aménager des zones de règles ; - Conditionner l'urbanisation au respect des capacités réelles des ressources et services naturels (drainage, qualité des eaux, air, biodiversité) et non l'inverse ; - Préparer le retrait de l'urbanisation par rapport au trait de côte (montée du niveau des eaux) ; 	<p>27</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du Plan des Risques et des submersions Marines (PPRSM). 	
<p>10/ Autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des personnes (sentiers éducatifs, éducateurs à l'environnement) ; - Préserver la biodiversité et la qualité des paysages ; - Gestion et traitement des déchets en amont et en aval ; - Favoriser et utiliser le livre blanc du parc national des Landes de Gascogne sur l'impact environnemental ; - Encourager les énergies renouvelables et la consommation locale ; - Nouvel enjeu environnemental : <ul style="list-style-type: none"> → Assurer la mobilité, Fixer des temps de parcours maxi : <ul style="list-style-type: none"> • Trajet travail • Trajet autres : métropole, national, local, Fonction du mode de transport : aires stationnements tracés des voies ; - Assurer le bien-être humain dans le respect de l'environnement et des conditions climatiques ; - En faveur des circuits courts → favoriser une agriculture centrée sur les bassins de territoire ; - Limiter l'emprise des forêts industrielles au droit des zones urbanisées ; - Assurer l'espace vital de l'humain, pas de (x) habitants au km². - Sensibiliser la population du bassin pour la faire adhérer aux orientations et aux contraintes associées au respect de l'environnement ; - Mettre en place de façon démocratique et reconnue une réelle autorité au niveau du Sybarval pour faire appliquer les décisions liées au enjeux environnementaux ; - Projet alimentaire territorial sur le SCOT du SYBARVAL ; - Favoriser le circuit court ; - Le SCOT c'est un schéma, les principes d'abord, les limites ensuite, une nécessité pour les communes ; - Se donner les moyens de faire respecter les réglementations urbanistiques et environnementales ; - Développer l'agroforesterie en urbain ou périurbain ; 	<p>16</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Partir de principes : territoire en 3 parties, espaces naturels → protéger, espaces urbanisés → limiter fortement, espaces de services → à compléter en cohérence ; - Favoriser la re-création d'une agriculture vivrière agriculture locale et bio ; - L'urbanisation est le poids déterminant pour l'avenir bien régie par son impact et les besoins qu'elle implique. Donc se donner les moyens de bien maîtriser c'est conforter l'avenir ; - Aménager un réseau de transport public cohérent indispensable à la mobilité scolaire, professionnelle, touristique et d'usage journalier ; - Éducation des citoyens au respect de l'environnement préservation ; - Résilience des habitats et des paysages aux conséquences des changements climatiques ; Pour permettre la résilience des écosystèmes au changement climatique → Préservation des continuités écologiques ; 	
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

« Économie et Commerce »		
Enjeux	Contribution	Votes
<p>1/ Renforcer les activités productives sur le territoire, via une structuration forte des filières existantes ou émergentes : tourisme, économie de la mer, sylviculture/bois, construction, silver économie...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et pérenniser les activités via la structuration et la formation ; - Valoriser la ressource et les gisements locaux par la production (forêt et tourisme) ; - Citer l'activité agricole ; - Plutôt que de renforcer les activités de tourisme, il serait préférable de les encadrer ; - Renforcer les activités productives sur le territoire sylviculture et bois ; - Développer les zones industrielles avec la maîtrise démographique ; - Renforcer la politique économique en faveur des activités génératrices d'emploi ; - Développer le maraîchage, arrêter les productions intensives (maïs, etc.) ; - Faciliter l'implantation d'entreprises sur la thématique du bois avec des processus environnementaux. - Adapter l'activité économique aux besoins exprimés (artisanat, services médicaux) ; - Tendre vers une plus grande autonomie des villages ; - Diversifier la taille des entreprises en attirant des (moyennes/grandes) entreprises (200-300 personnes), pour ouvrir nos villes à l'extérieur (le reste du monde) ; 	29

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et créer des sociétés de service (service à la personne, informatique...); - Activités productives : supprimer tourisme. Ajouter : agriculture, activités tertiaires ; - Développer une agriculture urbaine ; - Créer un écosystème favorisant le développement d'un secteur à haute valeur ajoutée. L'aéronautique se recommande particulièrement de par l'histoire et le déjà existant ; - Sélectionner les entreprises nouvelles pour renforcer les activités productrices locales ; - Développer un tourisme de nature sans artificialisation (nouveaux modes d'hébergement chez habitants, métiers guides nature, produits locaux ; - Qualifier une offre en écotourisme ; - Désenclavement numérique (tiers-monde numérique) ; - Favoriser la filière bois ; - Développer l'hydrogène (vélo, bus, voiture) ; - Développer la biomasse énergie ; - Transformation du poisson ; - Promouvoir des activités économique et commerciales respectueuse de l'environnement et des paysages. 	
<p>2/ Proposer des formations en lien avec les besoins des entreprises locales pour une adéquation emplois/compétences (lycée de la mer à Gujan-Mestras, futur lycée du Barp...) et miser sur la recherche-développement afin de moderniser les filières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Voir avec les entreprises et clubs d'entreprises pour faire une sorte de salon de l'étudiant et/ou intervenir auprès des collègues ; - Renforcer les formations continues (adultes) pour s'adapter aux nouveaux besoins des entreprises ; - Lien avec les besoins des entreprises locales du Barp ; - Créer des écoles de formation pour les métiers de service à la personne ; - Valoriser les filières sur les services d'aide à la personne (forte demande, recrutement difficile) ; - Sectoriser des centres de formation en fonction des entreprises qui s'y trouvent ; - Adapter les formations et les offres locales à travers les établissements d'enseignement ; - Adapter les moyens de formation (lycées, collèges) à la démographie. - Adapter les formations avec les besoins adaptés au territoire ; - Création d'une filière de formation post-bac sur la COBAN (numérique) ; - Développer et créer un enseignement sur les filières aéronautique en liaison avec Bordeaux et Toulouse (création d'un CFA) ; 	15

	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un CFA au Nord Bassin (Pourquoi uniquement Sud Bassin ?) ; - Demande de formation des services à la personne. 	
<p>3/ Valoriser les savoir-faire locaux, et notamment agricoles et ostréicoles, en développant les circuits courts (vente directe et espaces de dégustation, marchés hebdomadaires, surfaces dédiées au maraîchage...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier la diversité du commerce à la concurrence frontale ; - Économie circulaire : développer les circuits courts ; - Développer les locaux commerciaux du savoir-faire local en centre-ville (vente directe des agriculteurs du secteur) ; - Sanctuariser des surfaces agricoles afin de privilégier le vivier local ; - Changer les habitudes de consommation : qualité au lieu de quantité, consommer local. - Sortir de l'hégémonie du tourisme. Développer d'autres filières d'activités : industrie légère du bois, intelligence artificielle ; - Arrêter de vouloir copier la métropole de Bordeaux et parier sur nos spécialités ; - Diagnostiquer des compétences nécessaires pour favoriser les circuits-courts ; - Diversification de la filière bois ; - Valoriser les savoirs faire locaux ; - Petites exploitations agricoles locales (permaculture) ; - Création de signes de qualité locaux (labels, appellations...) ; - Favoriser le commerce de proximité ; - Valoriser les entreprises locales + filières émergentes → circuits courts. + innovation → développement durable ; - Développer l'artisanat local ; - Utiliser le bois local en bois et charpente, menuiserie au lieu de tout employer en bois de trituration - Distributeur divers 24/24 ; - Favoriser le local et le bio ; - Quelle dépollution pour la qualité des sols pour les maraîchages ? ; - Création de jardin partagé en centre bourg et d'AMAP avec des produits adaptés à notre sol. 	31
<p>4/ Anticiper les besoins fonciers et</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût du logement est un frein à l'installation des jeunes recherchant un emploi ; 	15

<p>immobiliers des entreprises du SYBARVAL sur le moyen / long terme pour favoriser leur développement et optimiser le foncier déjà urbanisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper les besoins fonciers des commerces en obligeant la construction de locaux commerciaux dans les ensembles d'habitations : circuit achat court et mobilité ; - Faciliter la création de commerces de proximité ; - Consacrer des zones A pour les agriculteurs et utiliser les outils pour éviter leur artificialisation ; - Faciliter l'implantation d'AMAP sur les communes avec mise à disposition de terrains ; - Libérer du foncier agricole pour une agriculture raisonnée voire bio, création d'emploi et consommation locale. - Stopper les GMS par autorisation contrainte ; - Aider les petits commerces surtout alimentaires locaux à rester là où ils sont installés ; - Imposer des logements pour les employés des entreprises ; - Faciliter la création foncière pour les entreprises ; - Absence de l'agriculture → anticiper les besoins en terres arables ; - Besoins des entreprises des saisonniers ; - Desservir les ZAE pour les transports en commun ; - Rapprocher les besoins en foncier des entreprises des disponibilités réelles en foncier déjà urbanisé : vérifier que ses besoins concordent ; - La fibre urgent car limite les déplacements ; - Détruire les anciennes structures vétustes ; - Mettre les besoins fonciers au plus proche des besoins de la population et décentraliser les ZAE. 	
<p>5/ Adosser aux ZAE des vocations pour améliorer leur lisibilité et affirmer des complémentarités entre elles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier l'offre commerçante en centre-ville pour les faire revivre. - Orienter et définir en fonction des nécessités de la commune pour s'installer sur une ZAE ; - Acter les spécialisations des territoires intercommunaux pour les intégrer en cohérence dans un projet économique global du territoire ; - Trouver une identité unique pour le territoire / support de sa communication économique pour les intercommunalités ; - Densifier les zones d'activités existantes et mutualiser les fonctions ; - Favoriser les commerces en centre-ville, redynamiser les centres-villes, arrêter le développement des zones extra-urbaine style les Océanides à la Test ; - Limiter les grandes surfaces voir arrêter et ne plus en créer ; 	4

	<ul style="list-style-type: none"> - Cesser le développement des ZAE qui éloignent les commerces des habitants et des centralités ; - Géothermie. 	
<p>6/ Accompagner les entreprises naissantes (hôtels et pépinières d'entreprises...), dans leur installation mais aussi leur croissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réserver des zones pour maraichage bio, permaculture agroforestière ; - Les énergies nouvelles : comment les développer sur le territoire ? ; - Créer filière agriculture bio, permaculture agroforestière ; - Espaces de co-working, économie numérique ; - Accompagner l'installation des agriculteurs ; - Production de légumes BIO ; - Développement de maraichage bio de préférence sur des terrains mis à disposition par les communes ; - Attirer des activités à haute valeur ajoutée et limiter la croissance, envisager même la décroissance en matière d'économie et de commerce ; - Selon saison estivale et encore problème d'ouverture à de nouvelles entreprises pour cause de manque de foncier et risque de refus d'ouverture de nouvelles zones économiques dans le PLU. 	12
<p>7/ Proposer un cadre de travail de qualité via la création de services (crèches, restauration, numérique...) aux salariés et entreprises, des aménagements paysagers, une accessibilité facilitée pour tous modes de déplacements...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir aux accès en même temps que l'on crée les zones d'implantation, pour éviter les bouchons ; - Mélanger lieux de télétravail et habitat ; - Mélanger lieux associatifs et commerces et habitats ; - Reprendre l'idée de la COBARTEC qui proposait le Tram-Train en utilisant les anciennes voies ferrées ; - Organiser des transports en commun pour desservir les ZAE pour les salariés (à partir des zones de co-voiturage ou gares) ; - Favoriser la logique de proximité travail/lieu de vie ; - Construire de l'habitat pour les emplois issus de la formation professionnelle ; - Faire des parkings à l'extérieur des centres-villes et investir dans un parc voitures en libre-service gratuit. - Favoriser l'accueil des saisonniers ; - Développer les espaces de travail partagés (co-working) ; - En limitant les déplacements polluants. Développer et favoriser le transport en commun, le télétravail etc ; 	12

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les espaces de co-working ; - Proposer un cadre de travail de qualité → accessibilité, modes de déplacements doux ; - Favoriser l'accès au logement pour les bas revenus ; - Favoriser les transports en commun pour les salariés et les entrepreneurs ; - 4 mots clés : qualité, proximité, marché, circuits-courts ; - Espace de télétravail en lien avec les mobilités ; - Généralisé les bus électriques ; - Création d'accueil récréatif des seniors ; - Accès au numérique ; - Enjeu de logement des saisonniers et parcours résidentiel ; - Usures des friches à démolir ; - Valoriser le travail des salariés au SMIC avec des logements décents et accessibles. 	
<p>8/ Autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un état des lieux des entreprises existantes afin d'accueillir des nouvelles entreprises complémentaires ; - Favoriser les commerces de proximité et en centre-ville plutôt que les zones commerciales ; - Instaurer des zones uniquement piétonnes et cyclables en centre-ville, pour relancer le commerce ; - S'assurer que les aides accordées ont bien été employées aux objectifs annoncés ; - Promouvoir les commerces de proximité moins dépendants de la voiture ; - Remettre les commerces de première nécessité en centre-ville ; - Limiter les implantations des grandes surfaces afin de sauver le petit-commerce ; - Élargir les filières locales et ne pas rester sur les métiers habituels comme les filières bois ; - Assurer la fluidité économique des échanges ; - Emplois/Activités/Loisirs/Sports : créer une dynamique sociale et humaine solidaire ; - Ne pas tuer le commerce de proximité par trop de zones commerciales externes aux centres-villes. - Le plus gros employeur de chaque commune ne doit plus être la Mairie ; - Arrêter le développement des grandes surfaces et limiter la surface des zones artisanales ; - Résoudre le problème du logement des saisonniers (internat des lycées) – constructions de résidences sociales ; - Développer la géothermie (serres, chauffage urbain) ; 	<p>16</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Libérer les zones d'habitat des entreprises polluantes (bruit) ; - Revitaliser les centres urbains. Arrêter le développement des centres commerciaux ; - Aller plus loin dans le tri sélectif pour chaque intercommunalité ; - Il est illégal de spécialiser les ZI et il est illégal de financer les activités privées ; - Non au tourisme car prédateur au tourisme vert ; - Viser un tourisme écologique ; - Réflexion sur le tourisme capital pour le bassin ; - Prendre en compte le changement des pratiques touristiques ; - Promouvoir la nouvelle économie par des équipements adaptés : fibre optique, logements mixtes habitats travail accessible, équipements scolaire intergénérationnel ; - Préservation et valorisation du commerce de proximité et création de drive commerçant pour les commerces de proximité pour lutter contre les grands surfaces et internet ; - Rapprocher les biens et services des habitants pour de nouveaux modes de distribution (des marchés locaux, des automates, des maisons de services publics). 	
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

« Mobilités et transports »		
Enjeux	Contribution	Votes
1/ Maintenir des infrastructures routières et ferrées efficaces notamment vers et depuis l'agglomération bordelaise (déplacements)	<ul style="list-style-type: none"> - Stopper la croissance routière et améliorer le réseau existant (qualitatif) aux plans fonctionnels et paysagers ; - Supprimer les ronds-points de la voie rapide pour fluidifier les déplacements ; - Réseau autoroutier = fluidité du trafic jusqu'à Arcachon, responsabilité du SCOT ; - Dissocier routier et ferroviaire ; - Accepter une certaine saturation des routes pour inciter au report du modèle ; - Revoir les plans de circulation pour fluidifier le centre-ville ; - Interdire les grèves sur les TER → rendre sûr et fiable la régularité de ces transports ; 	19

<p>domicile-travail), mais aussi avec le nord des Landes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Liaisons avec l'aéroport : pour remplacer les navettes privées coûteuses et améliorer la fréquence horaire ; - Liaison Sud et Nord Bassin ; - Maintenir les infrastructures : trop faible, manque lucidité → à développer ; - Rétablir une voie ferrée sur la COBAN ; - Élargir les horaires SNCF vers et depuis Bordeaux, en particulier en soirée ; - Utiliser au mieux l'existant, c'est-à-dire l'exemple des voies ferrées en Nord-Bassin : diminuer les transports pendulaires ; - L'accroissement des flux et de la capacité des infrastructures n'est pas une finalité ; - Renforcer le rôle de Marcheprime comme nœud principal avec métropole ; - Passer l'A63 à 2x3 voies en taxant les transporteurs étrangers ; - Créer un périphérique ferroviaire autour du bassin afin d'accroître le transfert communautaire ; - Augmenter la fréquence du trafic ferroviaire, du trafic de transport en commun ; - Pourquoi pas des voies réservées aux transports en commun ? - Faire évoluer l'offre des transports et augmenter le flux ferroviaire et bus ; - Évolution / adaptation de l'offre de transport ferrés et bus : plus de flux aux heures de pointes (matin / soir) ; - Revenir au Tram d'Arcachon à Cap Ferret ; - Créer et/ou compléter, Développer des infrastructures ferrées (Nord Bassin) ; - Améliorer cet enjeu ; - Remplacer « Maintenir » par « conforter et développer » ; - Il manque de transport du Nord au Sud côté Terre, trouver le moyen de désengager les villes entre Arcachon et le Ferret ; 	
<p>2/ Compléter si nécessaire le maillage routier afin de fluidifier les mobilités, tout en veillant à l'intégration environnementale et</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce une référence à une voie de contournement sur le Nord Bassin ? Rajouter une voie c'est rajouter des véhicules ; - Ne pas compléter le maillage routier ; - Créer une voie nouvelle à l'arrière-pays du Nord-Bassin sous l'emprise des pistes forestières et sans la ligne HT et la prolonger le long des agglomérations de Mios, Salles, Belin-Beliet ; - Organiser les flux en période de pointe la journée ; 	<p>12</p>

<p>paysagère des infrastructures et à limiter leurs impacts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ok pour assurer un développement équilibré du territoire du SCOT...et donc des territoires ; - 50% des emplois seront à domicile grâce au télétravail – modérer les infrastructures ; - Optimiser le maillage routier ; - « Si nécessaire » à supprimer ; - Compléter « si nécessaire » le maillage routier... tout en évitant, voire limitant le plus possible l’impact sur l’environnement (zones humides, espèces protégées...) ; 	
<p>3/ Veiller à la bonne accessibilité des espaces économiques du SYBARVAL, notamment par les poids lourds</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dupliquer/Associer les entreprises par le biais de plans de déplacements (adaptations horaires, faciliter le covoiturage, mettre à disposition des vélos ...) - Mettre en place des déplacements professionnels (plans d’entreprises avec horaires décalés) ; - Limiter le nombre des voitures en circulation à un moment donné (inciter les employeurs à diversifier les horaires de travail) ; - Pas une question d’accessibilité mais avec quelles solutions pour éviter l’entrée et la rotation de camions ; - Et si on remettait le commerce en ville au lieu de faire des ZAC ? - Remettre le fret pour amener la desserte économique ; - Une mixité de solutions fret + routier- nouvelle gare fret ; - Veiller à la bonne accessibilité des espaces économiques... Ok et éviter une spécialisation des territoires en leur donnant les moyens d’un développement harmonieux ; - Problème international ; - Espaces économiques : lesquels ? Tourisme, industrie, zones d’activités, centres commerciaux ; - Créer des contournements spécialement pour les poids lourds ; 	4
<p>4/ Organiser les flux en période estivale pour limiter les risques d’engorgements et veiller au bon accès aux lieux d’intérêt</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadencer trains et bus selon les saisons (Sud) ; - Prévoir des grands Parc relais et liaison avec sites touristiques ; - Désengorger l’accès à la Dune du Pilat par un service parking/navette électrique en site propre/voie dédiée ; - Limiter la circulation et le stationnement des services et plages ; 	11

<p>touristique (stations littorales, plages, Dune du Pilat)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Peut-être voir ce qui est fait ailleurs : Saint-Malo a organisé le stationnement à l'extérieur et les visiteurs utilisent des navettes gratuites (parking et paiement) ; - Rétablir l'accès à la Dune et plages océanes par la piste forestière allant du rond-point de Malakoff vers la base de Cazaux et la piste 214 ; - Détourner l'accès à Biscarrosse pour ne pas passer par Mios et Sanguinet → faire une sortie sur l'A63 au niveau de Belin (Sortie 19 non existante) vers Parentis ; - Création de ligne de bus électrique pour permettre liaison Lège / Cap Ferret / Plages ; - Information pour les flux de circulation depuis la métropole en période estivale ; - Circuits entre différents lieux touristiques et concurrence assurée par les bus les mois d'été ; - Créer des navettes régulières en direction des sites touristiques ; 	
<p>5/ Faire des gares de véritables lieux d'intermodalité, dans la continuité des aménagements déjà initiés : offre de stationnement voiture / vélo ; accessibilité piétons ; connexions au réseau de transports en communs (signalétique...) ; articulation des horaires...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des gares de véritables lieux d'intermodalité ; - Mobilité par voie maritime, fréquence/prix ; - Accroissement de l'intermodalité ; - Accessibilité générale à améliorer : vers les plages, vers le Nord Bassin, vers les zones économiques, vers les pistes cyclables sécurisées ; - Horaires de train Bordeaux-Arcachon compatibles avec ceux des actifs et pas seulement des scolaires ; - Face au succès du parking en gare de Facture, hélas trop souvent complet, il va être nécessaire de l'agrandir ainsi que celui de Marcheprime gare ; - Augmenter les capacités des pôles multimodaux pour une grande utilisation des gares ; - Aire de covoiturage / transport en commun et créer d'autres pôles d'échanges que les gares ; - Tiers-lieux = télétravail à favoriser au sein des structures appropriées → diversifier les fonctions des gares ; - Développer en urgence la mise en place du câble et d'autres moyens de communication : travail à domicile ; 	6
<p>6/ Renforcer l'offre de transport en commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité des transports habitants COBAS ; - Créer un réseau de transports en commun en site propre sur le Nord Bassin et le Val d'Eyre ; 	43

<p>afin de développer les liaisons aussi bien en interne entre les différentes communes du territoire, qu'avec les espaces voisins (notamment l'agglomération bordelaise)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la navigation électrique sur le bassin (bus de mer/liaison diverses) ; - Transport en bus intra ou intercité = augmenter leur rotation et leur fiabilité ; - Développer transport en site propre entre centralité périphérique du Bassin ; - Maillage de transports collectifs et mobilités douces prioritaires ; - Diversifier l'offre de transports collectifs (à la demande, site propre, ferré, TC...) pour assurer un maillage adapté aux besoins ; - Offre transports en commun ; - Plus de liaison bus pour Bordeaux mais aussi Belin-Beliet → Cap Ferret ; - Créer une offre et un réseau de transport en commun cohérents à l'échelle du territoire (Pays) ; - Renforcer l'offre de transport en commun, compléter par : mise en place de navettes d'un point à l'autre directes et plus cadencées en période de pointe ; - Renforcer l'offre de transport en commun sur l'ensemble du Bassin ; - Développer / Planifier des grands axes réservés aux TC, le long des grandes infrastructures routières existantes permettant des déplacements fluides, rapides et à prix incitatifs ; - Renforcer la ligne Lège / Bordeaux d'autocar, gare et aéroport ; - Supprimer la ligne d'autocar Lège-La Pointe du Ferret et la remplacer par une ligne de minibus électrique et gratuit ; - Privilégier le transport en commun ? OUI mais il faudrait créer des voies de circulation pour inciter les gens à utiliser ce style de transport pour un gain de temps par rapport aux routes embouteillées. Mais la solution est peut-être utopique car l'idéal est : une voie de bus, une voie en sens unique, une voie piétonne vélo ; - Avoir le même niveau de service de transport en commun sur les trois intercommunalités ; - Distinguer des projets par intercommunalité ; - A part le train et le bateau qui existent déjà, favoriser les transports en commun entre les différentes communes (Sud et Nord) ; - Créer deux lignes de transport en commun : Lège / Biganos, Lège / La Pointe du Ferret (accessibilité de la Presqu'île) ; - Optimisation des lignes de bus en regroupant certaines lignes et permettre des passages plus fréquents ; - Adopter le cadencement aux besoins ; 	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

- Prévoir la piétonisation des centres-villes et la création de parcs de stationnement ;
- Créer une double voie d'un tram sur pneus à propulsion de pile à hydrogène → lien = piste cyclable Lège – Joué (Val de l'Eyre) emprise 10,40 suffisant pour tram, piste cyclable, piétons.
- Selon la ville, gabarit des bus, exemple de la Teste ;
- Priorité aux transports en commun-Les renforcer ;
- Seconde priorité, moyens alternatifs- piétons et pistes cyclables ;
- Maintenir les infrastructures sans en faire de nouvelles ;
- Organiser un réseau de pistes cyclables plus denses et le sécuriser par rapport aux voitures ;
- Augmenter le réseau de bus ;
- Utiliser le bateau pour se déplacer ;
- Créer deux zones de dispatching messageries et marchandises notamment à la Teste ;
- Priorité à la réalisation d'un réseau de transports collectifs unitaire entre les trois entités administratives. L'écart entre l'offre de la COBAS et de la COBAN est énorme : quid lors de la fusion en 2025 ?
- Penser à la complémentarité entre chaque mode ;
- Entretenir ce qui existe ;
- Rétablir les horaires des liaisons bus, liens transgironde représentants ;
- Navires de desserte du Bassin ;
- Pour l'arrivée à Arcachon, mettre une seule voie pour l'arrivée et une double voie pour les départs ;
- Mini-bus hydrogènes ou électriques dans les villes / gares : notation toutes les 20 minutes ;
- Trop de bouchons et d'aléas sur les routes en direction de Bordeaux Métropole (A63-D1515) aux heures de pointe, donc augmenter le nombre de trains à ces heures de pointe ;
- Cela n'existe pas à Mios, impossible de se déplacer dans les quartiers. Le seul bus 610 qui passe à Mios ne va même pas à Leclerc ;
- Envisager la solution du tram-train proposée par la COBARTEC en utilisant les anciennes voies ferrées et recréer à côté de ce moyen de transport les pistes cyclables existantes ou en faire de nouvelles ;
- Les circuits bus sont-ils optimisés dans toutes les communes ? ;
- Mettre en place des locations de véhicule pour permettre de se déplacer sans avoir de véhicule personnel ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une offre de TC (voie ferrée sur Nord Bassin ? Autre) pour renforcer l'offre en TC sur l'ensemble du territoire ; - Vélo et transport en commun ; - Transport en commun : train notamment plus tard 22h-1h dans les deux sens Arcachon-Bordeaux pour arriver tardivement sur le bassin et pour sortir de Bordeaux avec des connexions intermédiaires ; - Améliorer les transports en commun (fréquences + durée / distance) - Améliorer les infrastructures ; - Objectif : augmenter, faciliter l'usage des transports en commun par l'information en temps réel sur la disponibilité des mobilités à proximité de là où l'on est pour favoriser leur usage (transport en commun) ; - Voie propre pour les bus : Lanton → Grand Crohot, Lanton → Arcachon ; - Désenclaver le « cœur du bassin » (Andernos, Lanton, Audenge), toutes saisons et même le weekend vers : les plages de Lège, Arcachon, Bordeaux (sortir de cette zone morte et dortoir) ; - Favoriser le déplacement individuel ; - Créer de nouveaux moyens de transport pour pouvoir desservir les centres villes de chaque communes COBAN-COBAS ; - Renforcer/développer les transports en commun vers le Nord des Landes ; - Adapter les liaisons bus aux destinations : Travail, correspondance train - Arrêt de bus mieux sécurisés ; 	
<p>7/ Encourager les utilisations différenciées de la voiture individuelle : aires de covoiturage, plateformes pour mettre en contact les particuliers, promotion des nouvelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation entre les territoires pour un meilleur équilibre : décalage entre les moyens de transport public entre le Nord et le Sud Bassin ; - Sensibiliser les jeunes publics à l'utilisation des solutions alternatives de transport ; - Le covoiturage local doit pouvoir participer au développement des déplacements des zones peu denses ; - Exclure le moteur thermique sur et autour du Bassin horizon 2025/2030 ; - Carburant alternatif = développer flotte de véhicules au biogaz : car/transports, benne à ordures et voitures de la commune ; - Développer des modes de mobilités « écologiques » vers le Sud des Landes (Grands Lacs) ; 	8

<p>mobilités, équipement du territoire en bornes de recharge...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges au sein des structures (co-voiturages, voitures électriques...); - Optimiser les infrastructures existantes pour leur utilisation par des transport en commerces et pour les mobilités alternatives; - Réflexion sur les aires de stationnement (localisation, configuration, nombre...); - Promotion des nouvelles mobilités : par des dispositifs financiers d'encouragement; - Les bornes de recharge ne sont pas utilisées; - Apaiser les mobilités dans les centres-villes mais comment concrètement ? 	
<p>8/ Apaiser les mobilités dans les centres-villes pour mieux faire cohabiter les différents modes et faire évoluer les espaces publics de façon à créer les conditions d'une mobilité plus locale, mieux partagée...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire détourner les centres-villes aux automobilistes de passage et prioriser les déplacements doux en centre-ville; - Systématiser la ville à 30km/h ou moins; - Sécuriser les centres-villes → Piétonnier-vélos-transports en commun; - Réflexion d'une voirie pour « tous » : piéton, cycliste, automobiliste; - Développer et améliorer le maillage des liaisons douces dans les centres-villes et pour accéder aux transports en commun / gares / aires de covoiturages...; - les stationnements trop ou pas assez nombreux; - Ne pas nécessairement essayer de mettre sur la même voie le bus, piste cyclable, voiture. On peut imaginer des itinéraires « parallèles » pour chacun (gare navette bus qui passe par quartier via lien de la seule voie principale); - Apaiser et sécuriser les mobilités dans les centres-villes; - Voie de contournement des communes pour rendre à la RD3 un rôle de voie urbaine; - Développer les pistes cyclables dans les villes; - Rue piétonne dans les centres-villes; 	19
<p>9/ Sécuriser les itinéraires cyclables et piétons et poursuivre le développement du maillage cyclable en</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser aux alternatives de déplacement (lisibilité de l'offre); - Favoriser des centres-villes destinés à ceux qui y vivent piétons, vélos, écoliers...; - Miser sur le vélo dans toutes ses formes (électrique, vélo, cargo ...) en accession ou location en combinaison avec le train. Avec mon vélo électrique, je fais aisément 10 à 15 km AR par jour → Nécessite de prévoir plus de places à vélo sur la ligne Arcachon; 	26

<p>lien avec les grands itinéraires existants (Vélodyssée...) afin que l'usage du vélo ait une visibilité auprès des visiteurs du territoire mais soit également un véritablement moyen de déplacement quotidien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité aux carrefours route / piste cyclable ; - Installer un dispositif physique et numérique de co-voiturage aléatoire de proximité ; - Ne pas mélanger piste cyclable tourisme promenade et ligne cyclable de proximité ; - Rendre le vélo y compris électrique prioritaire dans les aires urbaines → développer les réseaux cyclables urbains plutôt que les itinéraires touristiques ; - Développer des liaisons cyclables de type bandes cyclables efficaces pour les déplacements utilitaires du quotidien ; - Maillage cyclable à améliorer : pistes conduisant dans les centres-villes (et pas uniquement à vocation touristique) ; - Développer des offres de mobilités douces = locations, un maillage ; - Sécuriser les itinéraires cyclables : poursuivre le maillage des pistes cyclables ; - Nécessité de pistes cyclables perpendiculaires à l'océan, Cazaux <-> Océan par exemple ; - Poursuivre le développement du maillage bande cyclable ; - Prendre en compte les spécificités des différents territoires afin d'apporter une offre adaptée aux besoins ; - Accompagner et suivre les collectivités dans la définition et la mise en place d'un schéma directeur vélo ; - Anticiper et non réagir, le nombre de transport électriques est en hausse très forte : <ul style="list-style-type: none"> → Augmenter les largeurs des pistes cyclables → Prévoir davantage de place pour les vélos dans les trains ; - Exemple : à Gujan, la piste cyclable est un périphérique ! Aucune piste ne traverse la ville ; - Augmenter la circulation vélo pour les transports locaux, augmenter la piste cyclable ; - Capacité des trains à transporter des vélos ; - Favoriser l'usage mixte aux piétons par vue signalétique adaptée (responsabilité en cas d'accident) ; - Pistes cyclables en centre-ville : accès aux zones commerciales en périphérie avec un vélo ; - Bandes cyclables, pas d'artificialisation des sols, - Vélos hydrogènes sorties des gares ; - Favoriser tous les moyens de réduction des déplacements privés et domiciles-travail ; 	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les déplacements piétons en centre-ville (la Teste par exemple) : trottoirs plus larges ; - Anticiper les liaisons des opérations d'aménagement (pas d'impasse) ; - Encore beaucoup à faire à Mios : → Manque de trottoirs ; → Pistes cyclables uniquement vers le collège ; - Pour être attractive les pistes cyclables doivent être en site propre ; - Il manque une piste cyclable de liaison entre Mios / Salles et Sanguinet ; - Et les pistes cyclables au sein de chaque commune ; 	
<p>Autres enjeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sortir du générique et entrer dans le spécifique/précis ; - Territoire / hôpital, clinique, centre-ville etc ; - Parking de délestages ; - Adaptation aux mobilités réduites ; - Mobilités BAC (maritime) ; - Transport de marchandises autrement que par camions à développer et / ou poser à 3 voies l'A660 et affecter une voie spécifique pour eux et une interdiction pour eux de se dépasser ; - Identifier beaucoup plus clairement les échelles d'enjeux et par conséquent les maîtrises d'ouvrage correspondantes ; - Réaliser des transports au sein du bassin par d'avantage de bateaux ; - Pourquoi pas restaurer et entretenir le chemin de Compostelle (via Turonensis) ; - Le maillage cyclable doit être un objectif pour l'ensemble des points 6,7,8 et 9 ; - L'enjeu est de limiter la circulation → la solution est de rapprocher l'emploi du lieu de résidence et pour cela a solution concrète est de développer le télétravail et créer des emplois locaux ; - Mobilité et transport : saturation en 2019, enjeu de créer de l'emploi sur le territoire du Sybarval ; - Organiser les flux des déplacements des habitants toute l'année ; - Maîtriser la croissance des flux de déplacements Bassin / Bordeaux qui génèrent une croissance démographique exponentielle ; - Tout dépend de la densification le reste vient après notamment la mobilité et le transport ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir une planification cohérente et maîtrisée entre les infrastructures et les centralités (habitat, emplois, loisirs, etc) ; - Renforcer en période estivale des navettes-bateaux l'accessibilité et la fluidité – Mais aussi navettes (transports en commun) avec des horaires articulés ; - Les objectifs ne sont pas des enjeux → présentation des objectifs avant les enjeux ; - La non-mobilité ou mobilité non-physique (maîtrise des déplacements, de leur nature) → télétravail, services numériques, relais, tiers-lieux... ; - Développer les navettes (bateaux) Nord-Sud ; - Liaisonner et travailler ensemble les points 1, 2 et 6 ; - Vers l'agglomération bordelaise, les voies de transport (autoroute et train) sont des moyens qui ne sont pas suffisant → proposer un autre ou un transport supplémentaire Bus / Tram ; - La gouvernance, quelle échelle de décision, d'exercice de la planification de la mobilité ? Quelle forme de coopération entre acteurs institutionnels ? - Pensez-vous que les problématiques transports et mobilités sont les mêmes pour la COBAN et le Val d'Eyre ? 	
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

SYNTHESE DE LA HIERARCHISATION DES ENJEUX :

Démographie, habitat, équipements :

- 1/ Préserver le caractère multipolaire du territoire : 13 votes
- 2/ Maintenir une offre élargie et complémentaire de services : 13 votes
- 3/ Proposer une offre de formations supérieures en lien avec les savoir-faire locaux : 5 votes
- 4/ Accompagner le déploiement de la fibre sur le territoire : 4 votes
- 5/ Anticiper et maîtriser la croissance démographique : 48 votes**
- 6/ Limiter la consommation des espaces : 37 votes**
- 7/ Poursuivre la diversification à l'œuvre de l'offre de logements : 26 votes**
- 8/ Adapter le parc le plus ancien aux besoins actuels : 13 votes

Environnement & risques :

- 1/ Maîtriser et organiser la croissance démographique afin de limiter ses impacts sur le système écologique du territoire et ainsi conserver ses qualités environnementales et paysagère exceptionnelles : 22 votes
- 2/ Limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, en mobilisant prioritairement et en optimisant les espaces déjà urbanisés : 40 votes**
- 3/ Veiller à réduire les effets de ruissellement pour préserver la qualité de l'eau : 23 votes
- 4/ Viser la restauration des écosystèmes et des services qu'ils rendent aux activités et au bien-être des habitants et des touristes : 14 votes
- 5/ Organiser la fréquentation des différents paysages, en fonction de leur fragilité : 3 votes
- 6/ Développer des actions pour la réduction des pollutions : 31 votes**
- 7/ Reconquérir les paysages urbains et les espaces de transition, en s'adaptant aux risques présents et à venir : 8 votes
- 8/ Protéger le réseau hydrographique omniprésent et structurant tout en garantissant l'accès à une eau en quantité et en qualité suffisante : 12 votes
- 9/ Adapter l'urbanisation, protéger les habitants et les activités face aux risques : 27 votes**
- 10/ Autres : 16 votes

Économie et Commerce :

1/ Renforcer les activités productives sur le territoire, via une structuration forte des filières existantes ou émergentes : tourisme, économie de la mer, sylviculture/bois, construction, silver économie... : 29 votes

2/ Proposer des formations en lien avec les besoins des entreprises locales pour une adéquation emplois/compétences (lycée de la mer à Gujan-Mestras, futur lycée du Barp...) et miser sur la recherche-développement afin de moderniser les filières : 15 votes

3/ Valoriser les savoir-faire locaux, et notamment agricoles et ostréicoles, en développant les circuits courts (vente directe et espaces de dégustation, marchés hebdomadaires, surfaces dédiées au maraichage...) : 31 votes

4/ Anticiper les besoins fonciers et immobiliers des entreprises du SYBARVAL sur le moyen / long terme pour favoriser leur développement et optimiser le foncier déjà urbanisé : 15 votes

5/ Adosser aux ZAE des vocations pour améliorer leur lisibilité et affirmer des complémentarités entre elles : 4 votes

6/ Accompagner les entreprises naissantes (hôtels et pépinières d'entreprises...), dans leur installation mais aussi leur croissance : 12 votes

7/ Proposer un cadre de travail de qualité via la création de services (crèches, restauration, numérique...) aux salariés et entreprises, des aménagements paysagers, une accessibilité facilitée pour tous modes de déplacements... : 12 votes

8/ Autres : 16 votes

Mobilité & transport :

1/ Maintenir des infrastructures routières et ferrées efficaces : 19 votes

2/ Compléter si nécessaire le maillage routier : 12 votes

3/ Veiller à la bonne accessibilité des espaces économiques : 4 votes

4/ Organiser les flux en période estivale : 11 votes

5/ Faire des gares de véritables lieux d'intermodalité : 6 votes

6/ Renforcer l'offre de transport en commun : 43 votes

7/ Encourager les utilisations différenciées de la voiture : 8 votes

8/ Apaiser les mobilités dans les centres-villes : 19 votes

9/ Sécuriser les itinéraires cyclables et piétons et poursuivre le développement du maillage cyclable : 26 votes